



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Futur vaccin covid-19

Question écrite n° 29880

Texte de la question

M. Philippe Berta attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les prérequis indispensables à la réussite d'une stratégie vaccinale contre le covid-19. L'accès à un ou plusieurs vaccins est aujourd'hui une attente majeure pour sortir de la crise sanitaire. Or, pour qu'une stratégie vaccinale fonctionne, quatre conditions doivent être remplies : la découverte du vaccin ; sa production en quantité suffisante ; son accessibilité partout dans le monde ; son acceptabilité pour la population. Si la première condition est purement scientifique et dépendante du rythme des progrès de la connaissance, les trois autres peuvent dès à présent être anticipées par les pouvoirs publics. La quantité de production et l'accessibilité du futur vaccin dépendent beaucoup de la coopération entre États et avec l'industrie pharmaceutique. L'adoption de la résolution portée par l'Union européenne en vue d'améliorer la coopération mondiale face au covid-19 et l'accès à un traitement et un vaccin par l'Assemblée mondiale de la santé est un premier pas dans la bonne direction mais il ne saurait suffire. L'acceptabilité du vaccin par la population, notamment dans un pays comme la France où la circulation de fausses informations distillées par les mouvements anti-vaccins a alimenté la défiance, est également un enjeu fort. Rappelons que la vaccination antigrippale des populations à risque est, en France, inférieure à 50 %, bien en-deçà des 75 % préconisés par l'OMS. En conséquence, il lui demande quelles sont les initiatives prises par le Gouvernement pour anticiper la production, l'accessibilité et l'acceptabilité d'un éventuel futur vaccin contre le covid-19, dans l'hypothèse où celui-ci serait trouvé.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29880

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3640

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)